

Paroisse Notre Dame du Levezou

VOUS SOUHAITEZ FAIRE BAPTISER VOTRE ENFANT EN 2024 :

Être baptisé consiste à être plongé dans l'eau pour être lavé de tout péché et passer à une nouvelle vie. Par le baptême nous devenons chrétien. C'est donc, que l'on soit grand ou petit un très grand événement, le premier des sacrements de la vie chrétienne. Le chrétien n'est baptisé qu'une seule fois dans sa vie. Jésus fut baptisé par Jean-Baptiste dans les eaux du Jourdain, mais ce n'est qu'après sa mort sur la Croix et sa résurrection, que les apôtres, éclairés au Jour de Pentecôte par l'esprit Saint, ont compris le sens de ce baptême : être baptisé en Jésus-Christ, c'est faire, avec lui, le passage de la mort à la vie.

Le baptême nous ouvre une nouvelle dimension, celle de la vie chrétienne vécue à la lumière de l'Évangile. Grâce au Christ, nous vivons chaque jour une renaissance une « remontée » à la vie. Par le baptême nous devenons l'ami de Dieu, le frère et le disciple de Jésus. Mais il faut toute une vie pour comprendre ce que cela implique ! Le baptême est donc aussi le début d'une grande aventure !

1 - CHOISISSEZ UNE DATE POUR LE BAPTEME PARMIS LES DATES CI-DESSOUS :

-18 février (Salles Curan) -10 mars (Vezins) -30 et 31 mars (Canet) -28 avril (Vibal) -19 mai (Salles Curan) -9 juin (Vezins) -30 juin (Ségur) -7 juillet (Pont de Salars) -21 juillet (Salles Curan) -4 août (Pont de Salars) -25 août (Vibal) -15 septembre (Salles Curan) -6 octobre (Pont de Salars) -10 novembre (Vezins)

2 - INSCRIVEZ-VOUS A L'UNE OU L'AUTRE DES PERSONNES RESPONSABLES DE LA PASTORALE DU BAPTEME :

- CHANTAL CHASSAN : 07 87 21 17 80 (Vezins)
- MARIE-CHRISTINE COLIN : 05-65-70-69-07 (Vezins) 07 88 12 08 03
- HELENE LACAZE : 05-65-46-39-07 (Salles Curan) 06 24 78 71 21
- MYRIAM TERRIER : 06 30 62 06 48 (Pont de Salars)
- YVES COUPÉ : 06 17 06 62 23 (Salles Curan)
- SOPHIE DOULS : 06 81 42 67 13 (Pont de Salars)

3 - PARTICIPEZ A UNE RENCONTRE DE PREPARATION AU MOINS 2 MOIS AVANT LA DATE ENVISAGEE POUR LA CELEBRATION DU BAPTEME

(les thèmes abordés : mon rôle de parent ? /le baptême pourquoi ? /la place de la foi pour moi et dans ma famille.)

1. Si votre lieu de résidence est sur la paroisse Notre Dame du Lévezou à 20 h 30 LES VENDREDIS :

- 19 JANVIER à Salles Curan (salle paroissiale)
- 5 AVRIL à Vezins (local Familles rurales sous le foyer logement)
- 24 MAI à Salles Curan (salle paroissiale)
- 14 JUIN à Pont de salars (salle saint Martin)

-13 SEPTEMBRE à Pont de salars (salle saint Martin)

Si votre lieu de résidence n'est pas sur la paroisse Notre Dame du Lévézou, prenez contact avec votre paroisse.

4 - VOUS SEREZ ENSUITE INVITES A PREPARER LA CELEBRATION DU BAPTEME DE VOTRE ENFANT AVEC LES PARENTS QUI AURONT CHOISI LA MEME DATE À LA SALLE SAINT MARTIN A 20H30. Les modalités définitives du baptême seront prises, lors de cette rencontre : lieu, le nombre, le moment de l'accueil et la forme du baptême etc.

Les vendredis :

02 FEVRIER (bapt du 18 février et 10,30,31 mars), **19 AVRIL** (bapt du 28 avril et 19 mai), **31 MAI** (bapt du 9 et 30 juin), **28 JUIN** (bapt du 7 et 21 juillet), **26 JUILLET** (bapt du 4, 25 août et 15 septembre), **27 SEPTEMBRE** (bapt du 6 octobre).

L'équipe de préparation au Baptême.